



Services eau potable et assainissement

Tarifs 2023 (à compter du 01/02/2023)

Tarifs de vente d'eau potable et collecte/traitement des eaux usées :

Détail (eau potable)	Montant TTC/M3	Détail (assainissement)	Montant TTC/M3
Consommation eau potable de 1 à 3000 m ³	1.1194	Consommation assainissement	2.134
Lutte contre la pollution (Agence eau R.M.C)	0.300	Modernisation des réseaux (Agence eau R.M.C)	0.176
Redevance prélèvement eau	0.0844		
Total eau potable	1.5038	Total assainissement	2.310
Consommation eau potable au-delà de 3000 m ³	0.919		
Total eau et assainissement au M³ : 3.8138			

Frais d'ouverture contrat eau : 23.136 € TTC	Frais de résiliation de contrat : 0 euro
Frais d'ouverture contrat assainissement : 23.136 € TTC	Déplacement pour relève de compteur 0.5 h de main d'œuvre soit 20,64 € TTC

Entretien du branchement d'eau (Redevances annuelles) :

Diamètre compteur en mm	Montant TTC	Diamètre compteur en mm	Montant TTC	Diamètre compteur en mm	Montant TTC
15*	30.43	30	57.44	60	79.04
20	33.99	40	64.76	65	82.70
25	39.5	50	69.83	80	113.85

Entretien du branchement d'assainissement (Redevances annuelles) :

Diamètre compteur en mm	Montant TTC	Diamètre compteur en mm	Montant TTC	Diamètre compteur en mm	Montant TTC
15*	34.62	30	64.39	60	86.23
20	38.50	40	72.37	65	90.09
25	44.54	50	76.32	80	124.08

Location compteurs (Redevances annuelles) :

Diamètre compteur en mm	Montant TTC	Diamètre compteur en mm	Montant TTC	Diamètre compteur en mm	Montant TTC
15*	11.92	30	23.84	60	121.27
20	15.89	40	30.53	65	129.84
25	19.89	50	105.70	80	161.65

Location compteurs généraux de contrôle (Redevances annuelles) :

(Au-delà du diamètre 20 voir les tarifs "Location compteurs -Redevances annuelles" ci-dessus)

Diamètre compteur en mm	Montant TTC
15 et 20	18.08

*Exemple pour un abonnement compteur "Ø 15" eau & assainissement : 76.97 € (Frais fixes annuel) + 3.8138 € m³

Moyens de paiement acceptés : prélèvement (mensualisation ou échéance), carte bancaire (<https://eau.aubenas.fr/>),
Chèque bancaire

Les tarifs peuvent être modifiés de manière unilatérale par délibération de l'assemblée délibérante.